

# CLUB SOCCER DE LONGUEUIL

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

### AVIS DE CONVOCATION

**Mercredi 15 décembre 2021 – 19 h 00**

Via le web, assemblée générale virtuelle

Le lien vous permettant d'assister à l'assemblée virtuelle sera envoyé par courriel le 14 décembre 2021

#### **Poser sa candidature au poste d'administratrice ou d'administrateur :**

Les membres actifs en règle qui souhaitent se porter candidat comme administratrice ou administrateur doivent compléter et retourner leur bulletin de mise en candidature au plus tard 5 jours précédant l'assemblée générale, soit le 9 décembre 2021, 23h59 au plus tard, par courriel à l'adresse suivante [comptabilite@soccerlongueuil.com](mailto:comptabilite@soccerlongueuil.com) en spécifiant dans l'objet : CANDIDATURE AGA 2021

- **Est considéré comme membre actif du CSL**, pendant une année, à compter de la date de son inscription payée et non remboursée lors d'une des saisons d'activités du club, un des parents ou tuteur.trice légal de tout.e joueur.euse d'âge mineur, membre affilié de la Fédération de soccer du Québec. Est également considéré.ee membre actif du CSL, pendant une année, à compter de son inscription payée et non remboursée, tout.e joueur.euse ayant dix-huit ans et plus au moment de l'assemblée générale, inscrit.e lors d'une des saisons d'activités du club.
- Tout.te éducateur.trice à temps partiel du CSL, parents ou tuteur.trice légal de tout.te joueur.euse d'âge mineur, membre affilié de la Fédération de soccer du Québec, est considéré.e comme membre actif.
- Tout.te éducateur.trice à temps partiel du CSL, évoluant comme joueur.euse ayant dix-huit ans et plus au moment de l'assemblée générale, inscrit.e lors d'une des saisons d'activités du club, est considéré.e comme membre actif

Le bulletin de mise en candidature devra être complété par un membre actif qui désire se porter candidate ou candidat et cette candidature devra être appuyée par quatre (4) membres actifs en règle.

Advenant un nombre insuffisant de candidatures pour combler les postes en élection, tout membre actif n'ayant pas fait parvenir sa mise en candidature dans les délais prescrits pourra être mis en nomination lors de la période d'élections à l'assemblée générale annuelle.

Le bulletin de mise en candidature est disponible ci-joint, sur le site internet du CSL ou sur demande au bureau du CSL. En pièce jointe vous trouverez également un extrait des Règlements généraux relatif à la composition du conseil d'administration (profil des membres notamment).

# POSTES D'ADMINISTRATRICES ET D'ADMINISTRATEURS À COMBLER

**Mandats de 2 ans venant à échéance à l'AGA (à l'exception de l'Administrateur 7, mandat d'un an) :**

- **Administrateur 2** (administrateur sortant : Stéphane Lamothe)
- **Administrateur 4** (administrateur sortant : Adriana Oroian)  
Poste réservé à une femme
- **Administrateur 6** (administrateur sortant : Vacant)
- **Administrateur 7** (administrateur sortant : Vacant)  
Mandat d'un an
- **Administrateur 8** (administrateur sortant : Géraldine Jacquart)  
Poste réservé à une femme

# Bulletin de mise en candidature

**MEMBRE ACTIF**

Nom : \_\_\_\_\_  
(Lettres moulées)

Signature : \_\_\_\_\_

**Appuyé par quatre (4) membres actifs en règle :**

Nom : \_\_\_\_\_  
(Lettres moulées)

Signature : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_  
(Lettres moulées)

Signature : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_  
(Lettres moulées)

Signature : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_  
(Lettres moulées)

Signature : \_\_\_\_\_

## Ordre du jour

1. Mot de bienvenue, validation du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un.e président.e d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Ratification d'un nouveau membre honoraire (s'il y a lieu)
5. Présentation des rapports
6. Présentation et adoption des états financiers
7. Nomination du ou des vérificateurs des prochains états financiers
8. Ratification des modifications aux statuts et règlements (s'il y a lieu)
9. Nomination d'un.e président.e et secrétaire d'élection
10. Élections
11. Propositions et commentaires des membres
12. Levée de l'assemblée